

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Saguenay présente le volet maintien d'actifs

Saguenay, le 22 septembre 2025 – En raison de l'année électorale, la Ville de Saguenay présente exceptionnellement son plan triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028 en deux volets distincts. Aujourd'hui, elle dévoile la portion consacrée au maintien d'actifs, soit un engagement financier de 291 millions de dollars sur trois ans pour assurer l'entretien, la modernisation et la pérennité de ses infrastructures existantes.

« Le maintien de nos actifs est une responsabilité fondamentale. Il nous permet d'assurer la qualité et la fiabilité des services offerts à la population tout en maintenant en bon état les routes, les réseaux d'eau et d'égout, les bâtiments et les équipements publics. Il reflète notre engagement envers une gestion rigoureuse et durable de nos infrastructures, au bénéfice de nos citoyens », a déclaré Mme Julie Dufour, mairesse de Saguenay.

Cette partie du PTI, qui représente plus de 85% des investissements prévus, traduit concrètement l'engagement de la Ville envers l'entretien de ses infrastructures. Les montants alloués se répartissent comme suit :

- Réseaux d'aqueduc et d'égout : 29,6 M\$
- Parcs, espaces verts et aires publiques : 4,5 M\$
- Réseau routier, ponts et ouvrages d'art : 24,5 M\$
- Immeubles municipaux : 5,5 M\$
- Machinerie, équipements et outillages : 13,3 M\$

Les détails du PTI 2026-2027-2028 – volet maintien d'actifs – sont disponibles sur le site Web de la Ville à l'adresse ville.saguenay.ca. La population est invitée à consulter le document pour en apprendre davantage sur les actions prévues.

La portion dédiée au développement, qui concernera les nouveaux projets et les investissements futurs, sera quant à elle présentée par le prochain conseil municipal, à une date qui reste à définir. Cette approche permettra aux futurs élus de s'approprier les priorités et de façonner leur vision pour Saguenay

Rappelons en terminant que le plan triennal d'immobilisations est un outil de planification structuré en trois étapes : analyse des besoins, recherche de financement et calendrier de réalisation. Il permet à la Ville de mieux planifier ses projets, d'optimiser leur mise en œuvre et de réaliser des gains importants en matière d'efficacité, d'économie et d'adaptation aux changements climatiques. Cette pratique de gestion s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan stratégique 2024-2030 de la Ville.

-30-

Source : Service des communications
Ligne médias : 418 54MEDIA
(418 546-3342)